



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des Lettres
Section d'histoire et esthétique du cinéma
1015-Lausanne

Par Email

m@bakom.admin.ch

Monsieur le Conseiller fédéral
Albert Rösti
Chef du Département DETEC

Lausanne, le 31 janvier 2023

Concerne : **Procédure de consultation de la révision partielle de l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV) – prise de position de la part de spécialistes de l'audiovisuel de l'Université de Lausanne**

Monsieur le Conseiller fédéral, cher Monsieur,
Mesdames et Messieurs,

Nous vous remercions de nous offrir la possibilité de participer à la mise en consultation de la révision partielle de l'ORTV.

Nous sommes des spécialistes de l'histoire de l'audiovisuel à l'Université de Lausanne. Dans le cadre de nos enseignements et nos recherches, nous étudions les institutions, productions et publics du cinéma et de la télévision en Suisse. Si notre regard est celui de scientifiques qui rendent compte de manière rigoureuse et critique des enjeux et développements du paysage audiovisuel, nous sommes aujourd'hui incité·e·s à prendre position pour défendre un service public audiovisuel fort.

L'histoire de la SSR montre que celle-ci ne se positionne pas au-delà de toute critique. Au contraire, nos propres recherches soulignent des problèmes structurels et tensions régionales qui accompagnent sa formation et son développement. Cependant, les travaux universitaires rendent également attentifs à la valeur économique, culturelle et sociétale du service public audiovisuel. Le « nouveau cinéma suisse » n'aurait pas existé sans appui de la télévision ; la production cinématographique contemporaine est largement portée par des accords de coproduction avec la télévision dans le cadre du Pacte de l'audiovisuel. Ainsi, depuis plus de 50 ans, la SSR co-construit un écosystème culturel et professionnel qui inclut aujourd'hui autant les festivals de films que les entreprises de catering, des monteurs et monteuses que le corps professoral des Hautes Écoles d'art. Cette fonction structurante du service public est largement oubliée dans le débat actuel, qui réduit la réflexion à une équation entre redevance et programme radio/TV.

Faculté des lettres

|||||
Anne-Katrin.Weber@unil.ch

Cette limitation du débat public à la seule question financière ne permet pas d'envisager de nouveaux rôles pour le service public. Or, de la désinformation aux *fake news*, en passant par l'indigence médiatique, les défis qui se posent aux démocraties occidentales dans le domaine de l'utilisation médiatique sont importants, et s'accroîtront davantage encore avec la généralisation de l'IA. Un service public audiovisuel doté d'un financement solide est appelé à jouer un rôle crucial pour faire face aux dangers inhérents de ces défis. Il peut garantir une information de qualité conçue comme bien public et à disposition de toutes et tous. En Suisse plus particulièrement, il a la capacité de servir les quatre régions linguistiques en faisant circuler les idées, opinions et voix diversifiées. A la place de réduire ses budgets, il est dès lors nécessaire – aujourd'hui plus que jamais – de renforcer son mandat afin de maintenir un service d'information fondé sur la vérification des sources, l'enquête journalistique et le débat démocratique.

La redevance – jugée trop élevée par les détracteurs de la SSR – constitue le nerf de la guerre et des initiatives populaires successivement déposées. Or, on oublie systématiquement que la redevance profite également aux diffuseurs privés et constitue pour ceux-ci, dans un contexte de diminution spectaculaire des recettes publicitaires, la condition de leur survie. Dans la période actuelle marquée par l'intensification de la concurrence via les nouveaux canaux numériques mais aussi de nouvelles formes de consommation, il est essentiel de ne pas fragiliser davantage l'écosystème médiatique helvétique mais de lui garantir son attractivité en garantissant son financement et en renforçant ses missions d'information et son rôle culturel. En ce sens, la révision de l'ordonnance manque sa cible en ne proposant aucune mesure visant à pérenniser, et cela pour l'ensemble de la population, des prestations alliant qualité et diversité.

En bref :

- 1) Seul un service public fort peut assurer un journalisme audiovisuel de qualité couvrant les échelles régionale, nationale et internationale.
- 2) Le plurilinguisme de la Suisse aura toujours comme conséquence un service public plus onéreux que dans des pays mono-linguiste comme l'Allemagne ou la France.
- 3) Au-delà du rôle central que l'écosystème médiatique est appelé à jouer dans une démocratie médiatique de plus en plus menacé par la désinformation, la valeur économique et culturelle de l'audiovisuel ne doit pas être négligée.

Nous nous prononçons ainsi contre toute baisse des finances du service public audiovisuel et appelons au contraire à un renforcement de la SSR et de son mandat.



Prof. François Vallotton



Prof. Anne-Katrin Weber



Prof. Olivier Lugon



Dr. Valentine Robert



Dr. Raphaëlle Ruppen Coutaz



Sébastien Scheiwiller



Dr. Marie Sandoz



Dr. Mireille Berton



Dr. Lisa Cronjäger